

Communiqué de presse

6 mai 2020

Projet « Centre-ville Plus »

Aménagements éphémères sur l'avenue de la Gare : publication de la zone de rencontre test durant une année

La Municipalité de Delémont souhaite renforcer l'attractivité commerciale et l'animation sur l'avenue de la Gare. Dans le cadre du projet « Centre-ville Plus », différentes actions sont mises sur pied pour dynamiser davantage le quartier de la gare et la Vieille Ville, et augmenter leur attractivité. Un comité de pilotage et un groupe d'accompagnement citoyen se réunissent à fréquence régulière pour discuter des stratégies et actions à mettre en place. Avec les difficultés que connaissent actuellement les commerçants et restaurateurs locaux, la mise en œuvre de mesures concrètes devient primordiale.

Une action phare est l'installation de mobilier éphémère et l'adaptation du régime de circulation durant une année test sur un tronçon de l'avenue de la Gare, entre le giratoire de la Molière et la rue de l'Avenir, dès cet été si possible. Si l'essai se révèle fructueux, des autorisations définitives pourraient être demandées pour poursuivre le projet au-delà d'une année, avant le réaménagement définitif planifié en 2023-24.

Comme l'indique le plan des aménagements éphémères, de nouveaux îlots de mobilier sont prévus le long de l'avenue, parfois avec un élément isolé, parfois avec un groupe d'éléments permettant de créer des espaces de rencontre et de détente. Ces îlots ont été définis sur la base des résultats de l'atelier participatif « Centre-ville Plus » de novembre 2019 qui avait réuni environ 40 personnes.

L'idée est d'installer des assises, et des bacs avec des plantes ou un arbre. Pour les parties qui se trouveront le long de la route actuelle, des planchers en bois sont prévus. En parallèle, le tronçon concerné deviendra une zone de rencontre, soit une rue à vitesse modérée limitée à 20km/h. Cette solution présente de nombreux avantages : réduction du bruit, meilleure sécurité pour les usagers et espace public plus convivial. Une expertise de mobilité a été effectuée par un bureau spécialisé afin de s'assurer que les mesures de sécurité soient bien respectées pour les différents usagers. Le Canton a préavisé favorablement le projet.

A ce sujet, la zone de rencontre test est déposée publiquement dans le Journal officiel du 6 mai 2020, durant 30 jours. Les plans peuvent être consultés au guichet du Service UETP, à la route de Bâle 1, sur rendez-vous jusqu'au 8 mai 2020 et selon les horaires d'ouverture habituels dès le 11 mai 2020.

A noter encore qu'une séance aurait dû avoir lieu le 17 mars avec les propriétaires et locataires concernés mais a malheureusement dû être annulée vu les circonstances liées au Covid-19. Les contacts se feront par échange de courriers finalement.

Service de l'urbanisme, de l'environnement
et des travaux publics

Contacts : Département et Service UETP, MM. Ernest Borruat, Conseiller communal et Hubert Jaquier, Chef de service

Annexes : plan général, schéma du mobilier et logo « Centre-ville plus »